

## Document d'Informations Clés

### Objectif

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

**Moorea Fund - Global Balanced Allocation Portfolio Class RC**

**Société Générale Private Wealth Management S.A.**

ISIN: LU2478712842

www.sgpwm.societegenerale.com

Appelez le +352 47 93 11 1 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est l'autorité compétente responsable de la supervision de Société Générale Private Wealth Management S.A. dans le cadre de ce document.

Date de production de ce document : 13 mars 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est une action de Moorea Fund - Global Balanced Allocation Portfolio, compartiment de la Sicav Moorea Fund.

**Terme** : La durée du Compartiment est illimitée. La société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds dans l'intérêt des investisseurs et conformément au Prospectus et la réglementation applicable.

#### Objectif :

**Objectif d'investissement** : L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer une croissance à moyen terme aux investisseurs à partir d'un portefeuille diversifié.

Le portefeuille sera géré de manière active, en fournissant une exposition dynamique aux produits de taux, aux actions et aux investissements alternatifs, par le biais d'OPCVM et de lignes directes. Le risque global du Compartiment est destiné à être compatible avec celui d'un portefeuille équilibré.

**Politique d'investissement** : Le Compartiment investira principalement, directement ou indirectement dans des produits de taux, des instruments à taux variables, des actions et des fonds alternatifs conformes avec les règles UCITS. Le Compartiment est également autorisé à investir dans des produits structurés tels que les EMTN et les certificats qualifiés de valeurs mobilières. Il n'y aura pas de dérivés à l'intérieur des certificats mentionnés ci-dessus.

Le Compartiment investira principalement dans les marchés développés et dans certains marchés émergents liquides inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets.

**Catégorie SFDR** : Article 8. Le Compartiment intègre des critères ESG dans les décisions d'investissement relatives à la sélection des fonds et à la gestion du portefeuille.

**Indice de référence** : Le Compartiment est géré activement par rapport aux indices de référence suivants : MSCI USA, MSCI Europe, MSCI Japan, MSCI Emerging Markets, Ice BofAML Euro Gov, Ice BofAML Euro Corp, Ice BofAML Euro HY, HFRU HF Composite, LBMA Gold Price. Afin d'éviter toute ambiguïté, les indices de référence sont utilisés à des fins de comparaison des performances.

**Politique de distribution** : Cette classe d'actions est capitalisante, il n'y a pas de distribution de dividendes.

**Horizon de placement recommandé** : Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

**Devise** : Cette classe est libellée en CHF, la devise de référence du Fonds est l'EUR.

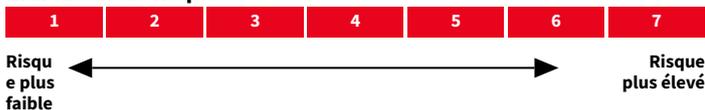
**Souscription et Rachat** : Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, au plus tard à 17h00 le jour ouvrable au Luxembourg précédant le jour de valorisation.

**Depositaire** : Société Générale Luxembourg

**Investisseurs visés** : Cette classe d'actions s'adresse à tous souscripteurs. Le fonds vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le long terme (5 ans) et disposés à prendre des risques pour atteindre cet objectif. Le Fonds s'adresse aux personnes possédant l'expérience et les connaissances financières suffisantes leur permettant d'apprécier les risques liés au profil du Compartiment. L'investisseur accepte que son patrimoine diminue en raison de variations et d'évolutions négatives de son investissement.

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

#### Indicateur de risque



**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Ce produit n'a pas de date de maturité.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque sur 7, qui est PRIIP\_S4\_SRI\_ElementBValueText. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? (suite)

### Scénarios de performance

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant la pire, la moyenne et la meilleure performance d'un produit similaire au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Durée de placement recommandée : 5 ans**

**Investissement de CHF 10.000**

| Scénarios          |  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------|--|---------------------------|----------------------------|
| <b>Minimum</b>     | Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement. |                           |                            |
| <b>Tension</b>     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | -                         | -                          |
|                    | Rendement annuel moyen   | -%                        | -%                         |
| <b>Défavorable</b> | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | -                         | -                          |
|                    | Rendement annuel moyen   | -%                        | -%                         |
| <b>Modéré</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | -                         | -                          |
|                    | Rendement annuel moyen   | -%                        | -%                         |
| <b>Favorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | -                         | -                          |
|                    | Rendement annuel moyen   | -%                        | -%                         |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes.

#N/A

#N/A

#N/A

## Que se passe-t-il si Société Générale Private Wealth Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Société Générale Private Wealth Management (SGPMW) est une société de gestion agréée et supervisée par la CSSF. SGPWM respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment de Talents UCITS Fund, l'actif et le passif du compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la société de gestion de portefeuille, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne sera pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement.

### Coûts au fil du temps

|  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                    | <b>CHF -</b>              | <b>CHF -</b>               |
| <b>Incidence sur les coûts annuels</b> | -% chaque année           | -% chaque année            |

(\*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez de l'investissement au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen annuel devrait être de -% avant frais et de -% après frais.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels                      |  | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée                       | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. | 5,0%                      |
| Coûts de sortie                      | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.   | 0,0%                      |
| Coûts récurrents                     |  |                           |
| Autres coûts récurrents              | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.  | -                         |
| Coûts de transaction de portefeuille | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.   | -                         |
| Coûts accessoires                    |  |                           |
| Commissions de performance           | Pas de commission de performance   | -                         |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période d'investissement recommandée est d'au moins 5 ans. Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment.

## Comment puis je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit ou la conduite du fabricant du produit, vous pouvez la déposer en écrivant à la société à l'adresse Département Conformité 18, Boulevard Royal L-2449 - Luxembourg ou par courriel à l'adresse [contact.sgpwm@socgen.com](mailto:contact.sgpwm@socgen.com) ou via le site Web de la société à l'adresse [www.sgpwm.societegenerale.com](http://www.sgpwm.societegenerale.com). Si vous avez une plainte à formuler à l'encontre d'une personne qui vous conseille ou qui vend le produit, vous devez d'abord vous adresser à la personne concernée.

## Autres informations pertinentes

En fonction de la manière dont vous achetez et vendez ces actions, vous pouvez encourir d'autres frais, notamment une commission de courtage, des frais de plateforme et un droit de timbre. Le distributeur vous fournira des documents supplémentaires si nécessaire.

D'autres documents, dont les rapports annuels et semestriels de la société et les informations réglementaires, sont disponibles sur le site de la société à l'adresse suivante : [www.sgpwm.societegenerale.com](http://www.sgpwm.societegenerale.com).

Les calculs des coûts, des performances et des risques inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE.